

Essais de l'étuve pour sécher les graines : faits par ordre supérieur à Berne

Autor(en): **Graffenried, de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **3 (1762)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III.

ESSAIS DE L'ETUVE,

pour sécher les graines,

faits par ordre Supérieur à BERNE.

PAR MR. DE GRAFFENRIED,
SEIGNEUR DE CARROUGE.

*Du grand Conseil, Seigneur Ballif à Wan-
guen, membre de la Société Oeconomi-
que de BERNE:*

sous l'inspection duquel ces essais ont été exécutés.

COMPTE

C O M P T E

de 800 sacs d'épautre grué de l'année 1761
étuvée en Été 1762.

1762.
du 16. Fév.
au 16. Août

Reçus & Livrances en graines.

sacs. q^{rons.} $\frac{1}{4}$ sacs. q^{rons.} $\frac{1}{4}$

Divers meüniers ont livré au magasin, le q ^{ron.} à 13. bz. pesant au moins 19. $\frac{3}{4}$ lb. sur quoi il y a à déduire	800	
1.2.3. Avril Petite épautre en bourre sortie par le crible rond	11	3
Plus il est sorti par le crible incliné en grü	8	--
dit	2	9
Il est sorti par ce criblage 4 sacs de poussière qu'on ne tire pas ici en dehors.		
On a employé de l'épautre non étuvée pour une épreuve	5	--
La diminution totale sur le volume par le dessèchement a été de	28	6
déduisant		40 7 3
Reste		759 4 1
Il y a dans la caisse en graines desséchées		756 1 --
Il se trouve donc depuis le tems où cette épautre a été livrée jusqu'au tems où elle a été desséchée, un déchet de		3 3 1

Reçues & Livrances en argent.

Cron.bz.Cr. Cron.bz.Cr.

qui ont coûté d'achat -- -- -- 4992 -- --

Il en a été vendu pour 2,,12 -- -- --

Vendu de même a $6\frac{1}{2}$.bz. le q^{ron}. - - - 24,,24 -- -- --

- - - à 6. bz. 7,,23 -- -- --

& dont on a tiré - - - 21 --

qui font à raison de 13.

bz. le q^{ron}. - - - 2,,15 -- -- --

distraissant -- -- -- 38,,20 --

Reste -- -- -- 4953 5 --

qui ont coûté la somme

de - - - 5049,,2,,42

ou argent de Suisse L. -- -- -- 12624,,18,,6

A quoi ajoutant pour
frais de dessèchement

Charbon. - - - 21,,7 -- -- --

Journées de manœuvres 69,,-- -- -- --

Autres faux frais - - 6,,12 2 -- -- --

I V. Part.

M

Par la Table précédente, il se trouve sur 800 sacs d'épautre grué en 1761. & étuvée en 1762. une diminution de $3\frac{1}{2}$. pour 100. dans le volume, & de $1\frac{1}{2}$ pour 100 dans le poid. Les fraix de l'étuve vont environ à un Cr. par quarteron, ou à 9 deniers argent de France.

Le quarteron d'épautre grué de 1761. qui se trouve actuellement dans la grande caisse du magasin public, entassée à la hauteur de 9. pieds, coûte présentement 13. bz. $3\frac{1}{2}$. Cr., 2. L. 1. f. 8. d. de France, & pèse $19\frac{3}{4}$. livres moins une once.

Par les épreuves faites sur 100. lb. d'épautre de 1761. non étuvée, & même poid & qualité d'épautre étuvée pendant 24. heures; la chaleur étant pendant les six dernières heures soutenue au 70. degré du thermomètre de M. de Reaumur; elles ont rendu,

	<i>Epautre étuvée</i>	<i>non étuvée.</i>
poid	lb. 100. -- onc.	lb. 100. -- onc.
avec eau	4. --	2. $9\frac{1}{2}$.
en farine	81. 13.	81. $4\frac{1}{2}$.
en son	20. 2.	18. 12.
en pâte	125. --	119. 8.
en pain	102. $14\frac{1}{2}$.	100. 15.

Les salaires du meûnier & boulanger ont été payés en argent (*).

(*) En attendant que nous puissions offrir au public un mémoire détaillé sur les opérations de l'étuve, & accompagné des plans; nous avons crû faire plaisir à ce public, en mettant sous ses yeux, des expériences, d'après lesquelles il peut juger la question, sur l'avantage ou désavantage de cette méthode.

IV. ANA-